

## La délivrance des premiers titres de séjour en 2016

### Révision de l'estimation du 16 janvier 2017

Les données concernant l'année 2016 sont désormais provisoires. Elles correspondent aux titres enregistrés dans l'application de gestion des ressortissants étrangers en France (AGDREF) au 30 juin 2017. Compte tenu des délais entre le dépôt d'une demande et la délivrance du titre, certains titres de l'année 2016 ne sont pas encore enregistrés dans la base de gestion nationale des titres de séjour. Ils seront comptabilisés ultérieurement, lors de la publication des données définitives en janvier 2018.

Les données concernant l'année 2016 publiées le 16 janvier 2017 étaient estimées par des méthodes statistiques et ne correspondaient pas à des titres enregistrés dans les bases de gestion. Cela explique les différences observées entre ces deux publications.

Motifs d'admission	2015 définitif	2016 estimé	2016 provisoire	Écart 2016 provisoire - 2016 estimé
<b>A. Economique</b>	20 628	20 575	22 792	217
<b>B. Familial</b>	90 113	88 010	88 510	500
<b>C. Etudiants</b>	70 023	70 250	73 324	3 074
<b>D. Divers</b>	13 886	14 430	14 546	116
<b>E. Humanitaire</b>	22 903	32 285	28 751	-3 534
<b>Total</b>	<b>217 533</b>	<b>227 550</b>	<b>227 923</b>	<b>373</b>

Source : AGDREF / DSED

Publication du 11 juillet 2017